

LANCEMENT DES OPÉRATIONS DE BALISAGE SUR LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE

APRES AVOIR VECU LE FLOTTAGE DU BOIS, LA RIVIERE QUI RELIE SHAWINIGAN (SECTEUR GRAND-MERE) A LA TUQUE POURRA ETRE PARCOURUE SUR PLUS DE 130 KILOMETRES DE FAÇON SECURITAIRE.



Grandes-Piles, 16 mai 2013 – La corporation de développement de la rivière Saint-Maurice (CDRSM) a procédé aujourd’hui au lancement des opérations de balisage de la rivière, entre Shawinigan (secteur Grand-Mère) et La Tuque. C’est à la suite de cinq (5) ans de travail acharné des membres de la CDRSM et de ses partenaires qu’un chenal de navigation sécuritaire sera mis en place pour la fin de juin 2013. Par ce projet régional réunissant trois (3) MRC, tous les intervenants impliqués dans ce dossier s’entendent : enfin, la population peut se réapproprier ce joyau après des années d’efforts et d’études. Ce produit prometteur permettra de promouvoir la Mauricie, et de créer de l’activité économique au bord de la rivière, en plus de la possibilité de création d’emplois.

Ce corridor maritime, balisé entre Grand-Mère et La Tuque sur près de 130 km, nécessitera l’installation de près de 350 bouées sur la rivière. Les embarcations ayant un tirant d’eau de 2,5 pi à 3 pi, dont la longueur peut varier de 35 à 40 pieds au maximum, pourront donc sillonner la rivière dès cet été, à l’intérieur d’un chenal délimité.

Ce projet de 1,8 M\$ figurait dans les plans de développement de différentes instances régionales depuis longtemps. L’implication financière de plusieurs partenaires aura permis à cet ambitieux projet de voir le jour et d’aboutir au lancement des opérations de balisage: les villes de Shawinigan et La Tuque pour un montant de 687 000 \$ chacune, Tourisme Mauricie, via son fonds régional de partenariat pour une somme de 200 000 \$, une contribution de 207 000 \$ de la MRC de Mékinac, et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie complète le montage financier avec une part de 49 000 \$.

« Avec le balisage de la rivière Saint-Maurice, on se donne les moyens qu’il faut pour donner un nouveau souffle à notre industrie récréotouristique. Ce projet démontre à quel point la concertation et la solidarité nous permettent de bâtir une région plus forte et plus prospère », a mentionné le maire de Shawinigan, Michel Angers.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE SAINT-AURICE

« La rivière Saint-Maurice est le lien qui unit tous les gens de la Mauricie. Le balisage de la rivière est une façon de nous réapproprier la rivière puisqu'elle a été pendant des décennies envahie par les billots de bois. Elle est belle et majestueuse notre rivière, alors la rendre accessible à la navigation de plaisance de Shawinigan à La Tuque, c'est le plus beau cadeau que nous pouvons nous faire comme Mauricien » a souligné le maire de La Tuque, M. Normand Beaudoin.

Le préfet de la MRC de Mékinac et maire de Sainte-Thècle, M. Alain Vallée, mentionnait également que « le balisage tant attendu permettra un développement touristique et économique important pour la MRC. En effet, plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation ou à l'étude. Le balisage de la rivière Saint-Maurice aura un impact positif sur l'ensemble de la MRC, et nous sommes fiers d'en faire partie. »

Pour sa part, le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, M. Gérard Bruneau, a rappelé que la mise en valeur de la rivière Saint-Maurice constitue une priorité du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie. « Quand nous avons décidé de soutenir financièrement la production du plan de balisage, nous étions convaincus du potentiel touristique du projet et, évidemment, des retombées économiques que pouvait engendrer la navigation sur le Saint-Maurice », a-t-il précisé.

Le député de Saint-Maurice, M. Luc Trudel, a souligné que les Mauriciens vont pouvoir s'approprier davantage l'un des plus beaux plans d'eau du Québec, à tout le moins. « Ce projet est pour moi la seconde étape, après l'arrêt du flottage du bois. Il faut maintenant envisager les prochaines, soient le développement d'hébergements et d'attrait d'envergure internationale ainsi que la circulation entre Trois-Rivières et Grand-Mère », espérant que la région puisse aussi protéger la qualité de l'environnement. « Quand on bénéficie d'un tel bijou, il faut qu'il dure longtemps ».

« Ce projet a mobilisé toute la région et va certainement avoir des retombées économiques intéressantes. Les amateurs de nautisme seront charmés par les paysages magnifiques et variés. Ils pourront en profiter davantage puisque le balisage va leur donner accès à des tronçons qu'ils ne pouvaient atteindre entre Grand-Mère et La Tuque et, ainsi naviguer en toute sécurité », affirme la députée Julie Boulet.

Aussi, aux dires de Benoît Gauthier, président du conseil d'administration de Tourisme Mauricie, « le balisage de la rivière Saint-Maurice, tant souhaité depuis la fin du flottage au milieu des années 1990, est maintenant devenu une réalité. Pour Tourisme Mauricie, le balisage de la rivière est un grand projet structurant qui, en plus de développer la navigation de plaisance entre Grand-Mère et La Tuque, permettra non seulement d'accroître l'offre touristique dans cette portion de notre territoire, mais aussi de la densifier et de la diversifier. »

L'ouverture du chenal de navigation balisé est prévue à la fin de juin 2013.

-30-

Source :

Catherine Cournoyer
Directrice des communications
Tourisme Mauricie
ccournoyer@tourismemauricie.com
#CathMauricie

Informations :

André Nollet
Directeur général
Tourisme Mauricie
direction@tourismemauricie.com